

MERVILLE

INFO.

SAINT MARTIN



BULLETIN DE LIAISON COMMUNAL

N°3-1994

COUVERTURE

«SAINT MARTIN PARTAGEANT SON MANTEAU»

«SAINT MARTIN» le saint le plus populaire de France, dont la fête, le 11 Novembre, a marqué pendant longtemps, dans notre monde rural, un point important: c'était, après la récolte, la période de renouvellement de baux de ferme et de métayage. Il y a aussi la légende de «l'été de la Saint Martin».

Qui était ce saint? Il s'agit de MARTIN né vers 316, mort le 8 Novembre 397, évêque de Tours en 371, il fit triompher le christianisme dans l'ouest de la Gaule en organisant de nombreuses paroisses rurales et en multipliant les monastères. Décédé à Candès le 8 Novembre, son corps fut transporté sur la Loire jusqu'à Tours où il arriva le 11 Novembre. Durant les deux jours du voyage, un soleil radieux brilla à un tel point que les roses refleurirent. Ce serait là l'origine de l'été de la Saint Martin qui se renouvelle chaque année du 8 au 11 Novembre.

NOTE DE LA REDACTION:

Le prochain numéro de MERVILLE *info*, paraîtra le 5 JANVIER 1995, dépôt des articles à la mairie avant le 16 DECEMBRE

COMITE DE REDACTION:

Philippe ARRUE, Christian BAGUR, Guy DESTARAC,
Alain GABARRA, Gilles MARTIN, Monique SUDRES

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE

DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL 3

AVIS 3

SERVICES MUNICIPAUX 4

SERVICES D'URGENCE 4

ETAT CIVIL 4

LA TRAVERSEE DU VILLAGE 5

LES PROJETS DE TRAVAUX 5

LE COIN DU JURISTE 6

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB DU 3° AGE 6

MERVILLE KARATE CLUB 7

BASKET MERVILLOIS 8

COMITE DES FETES 9

ECOLE DE MUSIQUE 10

RUGBY 12



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

URBANISME, ENVIRONNEMENT :

Dans le cadre du programme départemental d'urbanisation, accord pour l'aménagement des trottoirs de l'agglomération pour un montant de 985 459 F financés pour une part par la Direction Départementale de l'Équipement, et pour une autre part par la Commune.

Echanges de terrains : entre la Commune, MME GIRAUD et M. BOISSIER pour la création d'une liaison piétonnière entre la Route de Grenade et la nouvelle place, derrière la Mairie, ainsi que pour la construction du rond-point de Rambau.

Approbation de la déviation du Chemin Rural d'Aussonne pour le projet d'installation d'irrigation de M. SCOTTON.

Acquisition de terrains, zone de Pédaouco : achat à M. MARTINEZ et MME CHAUMARD d'une parcelle de 49 474 m².

FINANCES :

Vote du budget primitif 1994 de la commune.

Approbation du compte administratif et de la gestion du Receveur de 1993.

Réactualisation de la taxe de raccordement au tout à l'égout et de la redevance assainissement de 1994 :

- . Maisons neuves : taxe de raccordement : 12 150
- . Immeuble collectif neuf : 7 300/appt.
- . Maisons anciennes : 3 800 (participation aux frais de branchement)
- . Redevance d'assainissement : forfait : 181,70 au m³ : 2,19

Accord pour contracter deux prêts auprès du Crédit Agricole (470 000 F et 430 000 F) afin de financer divers investissements.

Virements d'un crédit de 70 000 F du compte acquisition de terrain zone artisanale au compte aménagement mairie.

. Exonération de la Taxe des Ordures Ménagères en 1995 pour certains locaux artisanaux ou commerciaux.

GESTION DU PERSONNEL :

Fixation des indemnités du Maire et des adjoints à 6 567 F pour l'un et 2 627 F pour les autres.

Création d'un poste d'agent d'entretien.

CONVENTIONS DIVERSES :

Approbation d'une demande de concours de Direction Départementale de l'Équipement pour une mission d'aide technique à la gestion communale, moyennant une rémunération de 3 % des dépenses afférentes aux activités accomplies.

Accord avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour le curage et l'entretien de divers fossés. Le montant de l'opération s'élève à 146 000 F dont 40 % sont subventionnés par le Département.

Accord pour l'acquisition de matériel pédagogique aux écoles, pour un montant total de 64 411 F pouvant être en partie, subventionnés par le Conseil Général.

Fixation du prix des repas de la cantine avec les Établissements BONTEMPS : 10,50 pour les maternelles et 15,50 F pour les primaires.

Accord pour des travaux d'aménagement de la cuisine de la crèche (montant de l'opération fixé à 65 400 F).

AVIS

• Pour appuyer une demande auprès du Conseil Général, il est demandé à ceux qui ont eu un accident, soit au carrefour de la Route des Platanes (Toulouse) et de la route d'Aussonne, soit sur la Route de Côte Rouge à Grenade, d'indiquer au secrétariat de la Mairie la localisation du sinistre ainsi que ses réparations physiques ou financières.

• La Mairie s'étant procuré un matériel de télécopie, il est proposé, à titre d'essai, de mettre cet appareil à disposition des usagers, uniquement pour la réception des messages, moyennant une contribution forfaitaire de 1 F la feuille. Numéro de la télécopie : 61.85.18.50.

• Les agriculteurs ayant subi des dégâts lors de l'orage du 31 Juillet 1994 peuvent passer à la Mairie pour retirer un imprimé de demande de dégrèvement d'impôt foncier.

• Information : le délai pour l'obtention d'une carte d'identité est désormais plus long (3 semaines à 1 mois).

SERVICES MUNICIPAUX**SECRETARIAT:**

OUVERT: DU LUNDI AU VENDREDI DE
9H à 12H et 14H à 18H LE SAMEDI: de
9H à 11H - TEL: 61 85 00 42

SERVICES D'URGENCE

GENDARMERIE: 17
OU: 61 82 60 17
POMPIERS: 18
OU: 61 82 60 17
SAMU ET CENTRE ANTI POISON:
15
OU 61 49 33 33

HOPITAUX:

RANGUEIL: 61 32 25 33
PURPAN: 61 77 22 33
HOTEL DIEU: 61 77 82 33
LA GRAVE: 61 77 78 33
GRANDS BRULES:
ADULTES: 61 32 27 43
ENFANTS: 61 77 22 87

Renseignements
Chambres de Malades
(tous hôpitaux) 61 32 35 00

INFORMATION SIDA

Dépistage gratuit et anonyme, infor-
mations prévention: Hôpital La Grave
(Pavillon Nanta) du Lundi au Vendredi de
9H à 17H 30, le Samedi de 9H à 11H 30
Tel: 61 77 78 59

Association pour l'entraide et l'infor-
mation sur le SIDA (AIDES)
40 Avenue de Lombez TOULOUSE
TEL: 61 42 22 06
Numero Vert (gratuit) 24/24: 05 36 66 36

Association "Ecoute Famille Sida"
tel: 61 25 23 71
le Mercredi de 14H 30 à 16H 30

ETAT CIVIL**CARNET ROSE**

Bianca BAUER	le 18.05.1994
Maude ALGUACIL	le 18.05.1994
Emilie DEDIEU	le 23.06.1994
Alix SERVENTI	le 20.07.1994
Simon BERGER	le 03.08.1994
Bastien PONS	le 17.08.1994
Charlène GELI	le 18.08.1994
Landry LAFFAY	le 17.09.1994

CARNET BLANC

Olivier TREBEL avec Rachida ERRABI	le 11.06.1994
Alain LAJOIE avec Marie-Claire CYPRIEN	le 11.06.1994
Olivier JEANNETON avec Stéphanie JARGAS	le 16.07.1994
Daniel SIMON avec Valérie COPPOLA	le 27.08.1994
Philippe LAFFON avec Florence PEZAT	le 27.08.1994
Stéphane TABARON avec Christine LESTRUHAUT	le 10.09.1994
Didier GARGUY avec Catherine COLAS	le 17.09.1994
Bernard BOUE avec Lydie LE FOURN	le 24.09.1994

CARNET NOIR

Louis CALVET 67 ans	le 05.07.1994
Marie LABORDE née RECURT 101 ans	le 22.07.1994
Roger YVART 81 ans	le 13.08.1994
Igimo ZANETTI 74 ans	le 06.09.1994
Gabrielle CARON née LOUBENS 88 ans	le 09.09.1994
Antonia IRITIA LOPEZ née POBO YATEO 79 ans	le 16.09.1994



LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Vous avez pu apprécier la fête du village sous un autre angle. Le plus gros des travaux d'aménagement de la tranche actuelle étant terminé juste à temps.

Maintenant que les manèges sont partis, vous pouvez admirer les nouveaux espaces sous les éclairages de lampadaires et d'appliques en fonte.

Encore quelques finitions qui donneront la touche définitive :

- la remise en valeur des murs et piliers en briques et galets
- la mise en place de mobilier urbain : bancs, corbeilles
- la décoration par des jardinières fleuries
- la décoration végétale de la façade arrière de la mairie et le blason du village
- la mise en place de bornes pour limiter l'accès des véhicules à certaines zones plus spécifiquement piétonnes
- l'insertion de pavés de porphyre pour souligner les points singuliers
- travaux devant l'église
- bandes avant les carrefours.

Vous vous posez peut être quelques questions ?

Vous avez oublié les présentations des plans généraux ?

Voici quelques réponses :

- *Qu'y aura-t-il autour de la place ?*

• Des bâtiments de un étage maximum avec une destination libre au rez-de-chaussée et logement en étage. L'axe de la place sera marqué par un deuxième étage partiel. Il s'agit là de promotion privée, dont l'architecte sera maîtrisé par un schéma directeur général.

• Un peu plus loin, contre la butte de terre, un lotissement de quelques grandes parcelles.

- *Comment se passera la circulation ?*

• Le trafic principal passera sur la voie nouvelle à double sens, allégeant ainsi le flux à l'angle du café. La voie étroite, sur la façade arrière de la mairie, sera à sens unique et à vocation de desserte locale. Le marquage au sol et la signalisation précisera tout cela.

- *Et le site ?*

La continuité sera envisagée dans la programmation des budgets futurs pour assurer la jonction entre la fin de la tranche actuelle et le débouché de la voie nouvelle.

L'embellissement et la sécurité seront alors traités pour toute la traversée du village.

Au fait, avez-vous remarqué l'impact sur le paysage des câbles aériens ? Positionnez-vous en face de la quincaillerie et regardez de part et d'autre. D'un côté, la forêt de câble, de l'autre tout est enfoui !

LES PROJETS DE TRAVAUX A COURT TERME

• Les travaux de réfection du chemin des Mourlanes sont prioritaires et programmés jusqu'aux «Chêne St Jean». La desserte des silos fait aussi partie de ces travaux ; en reprofilant le chemin, le trafic lourd sera ainsi éloigné des riverains. Prévision : avant la fin de l'année.

• Pour les écoliers

L'agrandissement de la cour de l'école en extension jusqu'au pignon de la salle polyvalente.

• Pour les sportifs

- Un revêtement de sol en enrobé sur une partie de l'extension de la cour de l'école permettra de mettre à disposition un demi terrain de tennis pouvant utiliser le pignon de la salle comme fronton.

- Un terrain de basket extérieur sera aménagé à l'entrée des terrains de foot.

- Un terrain de rugby sera créé sur la parcelle foncière derrière la salle polyvalente.

- Une clôture le long du terrain de foot d'entraînement pour assurer la sécurité des enfants.

A MOYEN TERME

• Pour les sportifs

- La création de vestiaires complémentaires pour les footballeurs à côté de leur salle.

- La création de vestiaires pour les rugbymen à côté de la salle polyvalente.

• Pour les autres associations

- Le projet de construction d'un ensemble associatif avec salle des fêtes en prolongement de la mairie, en lieu et place des bâtiments vétustes (ancien préau d'école et logement de l'instituteur).

Pour ces projets les plans sont lancés.

A LONG TERME

Compte tenu du développement des associations sportives, la réflexion est lancée sur un ensemble accueillant les animations d'après matchs :

Rugby, Football, Tennis, Basket pourraient trouver un point de rencontre dans un bâtiment offrant des salles particulières à chaque sport et un espace de rencontre commun.

LE COIN DU JURISTE

"LES RELATIONS DE VOISINAGE ET LES ANIMAUX"

Dans les numéros précédents nous avons abordé les problèmes de voisinage liés aux écoulements des eaux (N°3/93) et aux plantations (N°1/94). Nous allons aborder dans ce bulletin les questions qui peuvent être posées suite aux nuisances provoquées par des animaux.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Tout le monde a le droit de détenir un ou plusieurs animaux domestiques, à condition, toutefois, que ces derniers n'occasionnent pas de troubles ou de dommages aux voisins.

Tout propriétaire d'un animal peut être tenu pour responsable des dommages causés par ce dernier (article 1385 du code civil).

Pour cela la victime doit apporter la preuve que l'animal est intervenu dans la réalisation du dommage. Une fois qu'il est établi que c'est l'animal qui est cause du dommage, il faut aussitôt demander réparation à son propriétaire.

Le propriétaire de l'animal peut s'exonérer de sa responsabilité dans les cas suivants :

- Il apporte la preuve qu'il a confié la garde de l'animal à une autre personne.

- Le propriétaire démontre qu'il y a faute de la victime. (Par exemple si la victime connaissant la férocité d'un animal attaché chez son maître, s'en est approché et s'est fait mordre).

- Le propriétaire démontre que l'animal a eu une réaction imprévisible, irrésistible et extérieure à lui.

Pour obtenir l'indemnisation du préjudice subi, la victime doit informer le propriétaire, par lettre recommandée avec accusé de réception, du dommage subi, avec, si possible les preuves à l'appui, et lui faire part de sa demande d'indemnisation.

LES ANIMAUX SAUVAGES

En cas de dommages causés par ce type d'animaux, pour se faire indemniser, la seule solution est d'apporter la preuve que le dommage causé par l'animal est lié, même indirectement, à la faute d'une personne physique (c'est-à-dire un individu) ou morale (c'est-à-dire une société ou une association) (article 1582 du code civil).

Dans certains cas, la responsabilité de l'administration peut même être engagée.

Il faut savoir qu'il est possible d'être indemnisé par l'Office National de la Chasse lorsque les dégâts sont causés à des récoltes par des sangliers ou de grands gibiers (cerfs notamment) provenant d'une réserve ou d'un fonds sur lequel a été exécuté un plan de chasse.

NOTA: D'après «Que choisir» guide du voisinage.

CLUB DU 3ème AGE

Pour cette édition de notre cher Journal, il ne s'agit pas de comptes rendus mais de programmes.

REPAS DE L'AMITIE

Le dimanche 23 Octobre 1994 au Restaurant «La Maison du Lac» à THIL où le repas est prévu à 12 h 30.- Il sera suivi d'une animation
Départ du car Place de la Mairie à 11 h 45.

COMITE INTER-CLUBS

Son grand loto, ouvert à tous, aura lieu Jeudi 17 NOVEMBRE à 14 heures salle Polyvalente à MERVILLE.

Quant au repas de fin d'année, il aura lieu au Restaurant IDRAC à CASTILLON SAVES (excellent menu)

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Prix 90 Francs

Départ du car Place de la Mairie à 11 heures.

Même non adhérents au Club du 3ème Age de Merville, vous pouvez prendre part à cette journée détente.

Pour tous, inscriptions jusqu'au 15 Novembre (Mr Destarac, Mme Rouzeaud)





MERVILLE KARATE CLUB



C'est avec beaucoup d'émotion que M. MOREAU, professeur du club depuis sa création en 1984, a fait ses adieux pour raisons professionnelles.

Merci M. MOREAU pour tout ce que vous nous avez apporté pendant ces dix ans.

La nouvelle saison commence donc avec du sang neuf c'est M. Georges DECAMPS, 2è Dan instructeur fédéral qui assure les cours.

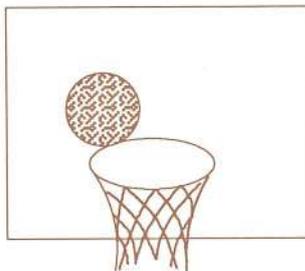
Avec un nouveau bureau composé de :

- Mr CHELEUX Eric Président
- Mr GOBLET Fabrice Vice Président
- M. PIQUE Pascal Trésorier
- Mr DESCHAMPS Franck Secrétaire
- Mr LACOMBE Sébastien Vice Secrétaire

Nous aurons plaisir de vous faire découvrir le Karaté, que vous soyez une femme, un enfant, un homme de 7 à 50 ans vous découvrirez au fil du temps les bienfaits de cet art martial.

Pour tout renseignement nous serons heureux de vous accueillir le lundi de 19 h à 21 h 30 et le vendredi de 18 h à 21 h au dojo face à l'église. Nous vous souhaitons ainsi qu'à toutes les associations de Merville une très bonne saison sportive 1994-1995.





BASKET MERVILLOIS

BILANS SPORTIF

La saison 94/95 a débuté par les poules de broissage en ce qui concerne les équipes cadettes-cadets-minimes filles benjamines et poussins (e), pour l'instant nous devons nous féliciter de leur résultat.

En ce qui concerne les séniors féminines, leur classement à ce jour est quatrième, à savoir que quelques équipes ont un match de retard.

REMERCIEMENT

Nous remercions chaleureusement la municipalité, représentée par M. André SIMON pour l'achat et l'installation du tableau de marque électronique, nous avons appris également que vous pourrons compter pour cette saison au placement des panneaux en plexiglas équipés de cercles à ressorts, merci pour l'appui qu'elle a su nous apporter.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Trois personnes de l'ancien bureau nous souhaitant pas renouveler leur mandat, il est demandé à l'assistance de se manifester pour assurer au moins le remplacement.

Après consultation à main levée, personne

n'a émis de contestation sur les candidats présentés, ni le souhait de procéder à un vote secret.

Après délibération du bureau nouvellement constitué, la composition est annoncée à l'assistance.

LASKA Serge Président
OGER Jean Claude Vice Président
ZANETTI Marie Secrétaire
LABAYEN Marie Josée

Secrétaire Adjointe

SOULA Françoise Trésorière
SERE Simone Trésorière Adjointe
AMPUDIA Christine Membre
FABRE M. Rose Membre
FOCHESATO Corinne Membre
PINAREL Fernande Membre

Il est procédé à la création de 3 commissions :

- Commission technique composée des entraîneurs et d'un membre du bureau
Objectif : permettre une meilleure coordination et information des équipes animée par un membre du bureau : J.C. OGER - Vice Président chargé de la coordination des équipes de recrutement.

- Commission loisirs composée par :
F. PINAREL, Ch. AMPUDIA, M.R. FABRE, C. FOCHEATO

Objectif : animer et organiser les soirées dansantes, repas...

Mise en place déjà cette année, nous avons pu apprécier la vitalité de cette commission, et remercions toutes les personnes qui ont su organiser les soirées agrémentées de succulents repas.

- Commission information composée de M.J. LABAYEN et M. R. FABRE

Objectif : création d'un bulletin de liaison mensuel ou bimensuel regroupant l'ensemble des informations, sportives ou autres, concernant la vie du Club et de ses membres.



PROJETS ET ENGAGEMENTS

- Engagement d'une équipe de cadets entraînés par Patricia BORELLO
- Inscription et participation en coupe de France de l'équipe cadettes
- Maintien ou montée de l'équipe Sénior.

L'encadrement des équipes pour la nouvelle saison sera assuré par :

- SENIORS : Eric CULIANEZ
Olivier GIRAUD
- CADETTES : Jean-Claude BONNAFOUS
Patricia BELTRAN
- MINIMES Filles : Paul BAUDOUX
- BENJAMINES : Yves CENDREAU
- POUSSIN(E)S : A.D. CHATEAUGIRON

En ce qui concerne l'engagement de l'équipe poussin(e)s, quelques parents intéressés se sont manifestés pour procéder aux inscriptions. Les engagements étant acceptés jusqu'en octobre 1994, il va sans dire que les équipes seront engagées suivant l'effectif qui aura été recensé : (équipe poussins, poussines, et/ou équipe mixte).

Une annuaire du club a été réalisée, il est à votre entière disposition sur simple demande au secrétariat du Basket Mervillois. Tél : 61.85.86.82 (le soir après 20 h 00).

CONCLUSION :

"C'est par les enfants que nous arriverons à progresser, c'est en éduquant les futures générations que nous obtiendrons des résultats.

Les jeunes sont l'avenir du Club, ils s'ont l'âme de notre village.

Rien de grand ne s'accomplit dans le monde sans passion, partageons la notre qui est celle du Basket."

LE BUREAU



COMITE DES FETES DE MERVILLE

Cette année encore le COMITE DES FETES de MERVILLE a fait de son mieux pour satisfaire la population en organisant les festivités locales.

Tout a commencé le 10 Septembre en participant aux Jeux Inter-communaux de SEILH ou MERVILLE a encore une fois de plus fait honneur en rapportant le trophée au village. Bravo à tous les participants et dirigeants!

Huit jours après, la fête s'est déroulée sur la nouvelle place du village. Nombreux étaient les forains. Malgré le froid, les mervillois sont venus apprécier ces 4 jours de festivités animés par les fanfares (de St Sulpice S/Tarn, Merville), majorettes (mervilloises), orchestres (Star-ways-Jean Ribul), défilé exposition du Club Auto rétro Midi-Pyrénées de Colomiers, kermesse du 3è âge, jeux pour les enfants et grand feu d'artifice.

Comme toujours une tombola est tirée le lundi soir par notre ami fidèle «Léon» dont les résultats sont les suivants : 2864-1817-4673-869-1668-2171-4517-4519-758-1074-1404-2494-4267-1040-1776-1562-1858-1614-2893-1568-1033-4774-1298-381-1815-2870-2367-3991-278-1819-1480-1389-4107-3037-2444.

Tous les lots gagnés sont à retirer chez Mr SIMON André (quincaillerie) avant le 31 Octobre 1994

(suite page 10)

COMITE DES FÊTES (SUITE)

1994, pour nous cela fait 25 ans que le Comité des Fêtes existe et pour cela nous pensons avoir clôturé dignement les festivités en organisant une sacrée «Mounjetado» où beaucoup de nos membres furent médaillés et diplômés par notre Président André SIMON, notre conseillère générale Madame GOUZE et Mr DAUGAS Joël représentant de la Fédération National des Comités des Fêtes de France.

La soirée fut animée par un chanteur de talent, Jean-Marie ALSINA qui sut faire le bonheur à l'unanimité des petits et des grands pendant le repas, car Raphaël prit la relève pour nous amener danser jusqu'à l'aube.

Nous remercions toutes les personnes qui participent bénévolement chaque année au bon déroulement de la fête, aux annonceurs du programme et acheteurs de billets de tombola, car sans eux nous ne pourrions pas faire d'aussi belles "balloches" à MERVILLE.

En attendant l'année prochaine, toute l'équipe prépare déjà les lotos qui réchaufferont vos veillées d'hiver. Rendez-vous pris donc aux lotos prochains. Encore une fois merci à tous!



ECOLE DE MUSIQUE

Une équipe dirigeante dynamique, dévouée et novatrice ; un groupe de professeurs et d'animateurs compétents et efficaces, l'Ecole de Musique poursuit son chemin de formation musicale avec beaucoup d'atouts dans son jeu.

Le bureau élu en Juin 1994 lors de la dernière assemblée générale, s'est agrandi à 14 membres avec l'arrivée de 2 professeurs de l'Ecole qui sont venus apporter leurs compétences techniques dans notre gestion et notre organisation. Vous trouverez en fin d'article la composition du nouveau Conseil d'Administration. Les membres sont bien sûr, à votre disposition pour tout renseignement sur notre Association.

La rentrée s'est effectuée sans problème et à ce jour nous avons déjà dépassé les 125 élèves inscrits (dont 55 % sont de Merville et 45 % des communes voisines : Daux, Grenade, Larra, Montaigut, Ondes, etc...).

La variété et la qualité des cours proposés sont des éléments importants dans le choix des élèves. Nous essayons de faire du mieux possible. Cette année nous avons inclus un cours de Percussions Africaines dans nos programmes, en plus des cours traditionnels de PIANO, GUITARE, ACCORDEON, SAXO, CLARINETTE, VIOLON, FLUTE, BATTERIE, FORMATION MUSICLAE (tous niveaux et Adultes) et INITIATION MUSICALE (pour les tout petits de 6-7 ans). D'autres cours peuvent être créés (trompette, etc...) si le nombre d'élèves le permet.



Tous ces cours sont assurés par 10 professeurs ou animateurs. Se renseigner auprès de Mme GIRAUD Nadine, tél : 61.85.03.45 pour les horaires et les places encore disponibles.

Vous pourrez rencontrer et apprécier tous les professeurs le SAMEDI 19 NOVEMBRE 1994 à 21 h 00 dans la salle de la Mairie, à l'occasion de leur traditionnel

CONCERT DES PROFESSEURS

qui sera cette année placé sous le signe de Ste CECILE patronne des musiciens.

Le Groupe Vocal EVASION MUSICALE de l'Ecole, a repris ses répétitions. Les 35 choristes ont commencé la préparation du traditionnel CONCERT DE NOEL offert gratuitement à toute la population, et qui aura lieu cette année le VENDREDI 16 DECEMBRE 1994 à 21 H 00 en l'Eglise ST SATURNIN DE MERVILLE.

Comme beaucoup de chorales, la participation masculine est nettement inférieure à celle des dames et demoiselles. Notre groupe manque encore de TENORS et de BASSES. Tous ceux qui ont envie de chanter n'ont pas besoin de connaître la musique pour venir rejoindre ce groupe dynamique et sympathique dont la qualité vocale est reconnue dans toute la région, et dont le but essentiel est de «se faire plaisir». Ils seront les bienvenus ainsi bien sur, que les SOPRANI et ALTI intéressées par cette activité.

Nous avons espéré, dans le cadre de la promotion de la Musique, offrir avec la municipalité de MERVILLE, un super concert de JAZZ avec le BIG BAND 31 (16 musiciens). pour des raisons indépendantes de notre volonté et dont la responsabilité nous échappe, ce concert prévu le 16 Octobre 1994 a été annulé. Nous espérons pouvoir le faire reporter à une date ultérieure. Le bureau souhaite à tous les élèves une bonne rentrée et surtout une bonne année musicale.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

André GIRAUD
MERVILLE Tél : 61.85.03.45

Vices Présidents :

Michelle LARROUX
MERVILLE Tél : 61.85.03.32
Guy DESTARAC
MERVILLE Tél : 61.85.03.60

Secrétaire :

Lucette MUNOZ
MERVILLE Tél : 61.85.17.40

Secrétaire Adjointe :

Monique SUDRES
MERVILLE Tél : 61.85.00.13

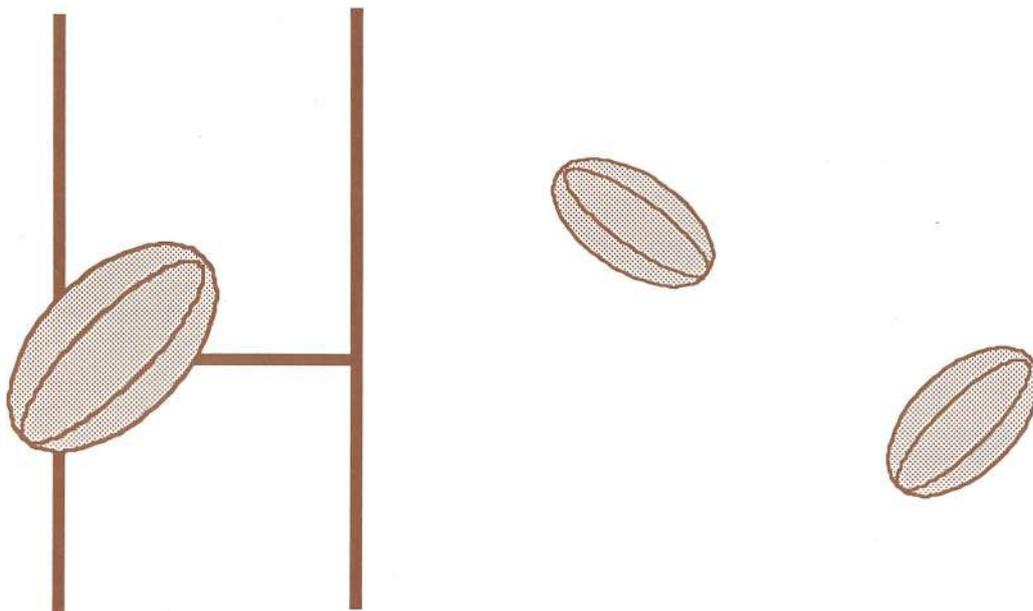
Trésorière :

Nadine GIRAUD
MERVILLE Tél : 61.85.03.45

Membres :

Brigitte CATALA
DAUX Tél : 61.85.80.40
Adrien KIENER
MERVILLE Tél : 61.85.11.58
Michel KOZAKEVITCH
COLOMIERS Tél : 61.78.20.63
André LEROY
MERVILLE Tél : 61.85.02.18
Michelle LEROY
MERVILLE Tél : 61.85.02.18
Eric LESAGE
TOULOUSE Tél : 61.57.16.83
Monique PALMERO
MERVILLE Tél : 61.85.10.95
J. Michel RIEU MAIHOL
TOULOUSE Tél : 61.06.53.61





RUGBY

Sporting Club Aussonne-Merville *SCAM 3^e série*

En attendant les nouvelles installations à Merville, nos joueurs continuent leurs entraînements et leurs matchs à Aussonne. Très bon début de championnat de la part des deux équipes : 3 victoires à ce jour. Pour chacune, du bon rugby et beaucoup de sérieux aux entraînements menés de main de maître par René Santos, responsable des séniors. Du très bon travail de sa part et une confiance totale lui est acquise par les joueurs et le bureau. La fusion des deux clubs marche bien, une bonne entente entre les présidents ainsi que le bureau, ce qui est essentiel pour la bonne marche du club, qui vise cette année la montée en 2^e série et la qualification pour le championnat de France, chose très possible vu l'effectif du SCAM.

Dès que nous disposerons d'un terrain, nous nous attacherons à faire répartir l'école de Rugby qui nous tient tant à coeur. En effet, c'est de là que sont venus la plupart des équipiers séniors qui jouent actuellement. Nous pouvons dire que sportivement, le rugby se porte bien à Merville grâce à nos jeunes et à tous les supporters qui se multiplient de dimanche en dimanche sur le bord de la touche.

Merci à tous les commerçants, artisans qui nous aident financièrement et en particulier M. Treccani Lucien, toujours souriant et serviable.

A bientôt. Venez voir le SCAM jouer, vous ne pourrez plus vous en passer.

Le Président.

A.M.

